



Randonneurs en canne blanche

Ils souffrent tous d'un handicap visuel et font confiance à leur canne blanche pour se déplacer. Mardi 11 août 2020, 13 personnes, membres du groupe de marche des aveugles ou malvoyants de la section de Fribourg, ont arpenté les chemins de Cressier, sous la houlette d'**Antoine Muller**, ancien résident, fils de « Paul de la forge » et instituteur retraité de Surpierre, malvoyant lui aussi depuis 46 ans. Pour ceux qui ne le connaissent pas, Antoine est un sportif accompli, avec à son actif 5 Morat-Fribourg, dont le dernier en 2016 à l'âge de 72 ans.

Il s'est aussi mis au vélo, en tandem, avec plusieurs voyages en Suisse et au-delà, le premier de Romont à St-Jacques de Compostelle et le dernier à travers les Andes, de l'Argentine au Chili.

Arrivé à Cressier en train, le groupe conduit par Antoine emprunte le sentier du chemin de fer et celui du Riau pour se rendre à l'église. Les participants apprennent beaucoup sur la construction et la restauration du sanctuaire dédié à St-Jean l'Évangéliste avant de continuer leur chemin en direction de la cabane forestière de Bouley pour une pause pique-nique à l'ombre bienvenue des arbres.

Sur le chemin du retour, ils font une halte à la chapelle St-Urbain, témoin de la bataille de Morat le 22 juin 1476. Les explications de leur guide sur le déroulement sanglant de cette bataille - qui ne laissa aucune chance aux bourguignons et condamna Charles le Téméraire au sort honteux de la fuite - sont impressionnantes de réalisme !

A l'intérieur de la petite chapelle, Antoine entonne trois chants, dont le [Salve Regina](#) et [Nouthra Dona di Maortsè](#) en patois, que vous pouvez écouter en cliquant sur les noms des chants.

Après la photo-souvenir, ils reprennent leur bâton de pèlerin pour rejoindre la gare... sous un soleil de plomb. (MJ)

En Suisse, environ 325 000 personnes sont atteintes d'un handicap de la vue, c'est-à-dire une personne sur 25. Parmi elles, 10 000 personnes sont aveugles. (Site de la Fédération suisse des aveugles et malvoyants)

Sur la photo, Antoine est en chemise bleu marine, au 2^e rang



11.08.2020